

HELIOTAN BGI

LASURE D'IMPREGNATION

Transparente, liquide

Résines alkydes en phase solvant

DEFINITION

Lasure d'imprégnation pour la protection et la décoration de la surface des bois.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les bois et matériaux dérivés des bois extérieurs (portes, fenêtres, volets, bardages, menuiseries de bâtiment...).

PROPRIETES

Extérieur.

Formule liquide.

Formule transparente, incolore, teintée (teintes variables en fonction des diverses essences de bois).

Aspect satiné (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).

Ne cloque pas, ne s'écaille pas, ne corde pas.

Microporeux : repousse l'eau mais laisse respirer le bois.

Le film sec forme une barrière à la surface du bois empêchant la ponte des insectes.

Fongicide de surface : protection fongicide en surface du film sec contre le développement des champignons.

Hydrofuge : imperméabilise le bois.

Anti-UV : protège le bois contre les rayons solaires.

CARACTERISTIQUES

Classification : AFNOR NF 30-003 - Famille 1 - Classe 4a.

Aspect : Satiné.

Teintes : Incolore + teintes bois (couleurs miscibles entre elles).

Etat physique : Liquide.

Liants : Résines alkydes.

Pigments : Oxydes de fer transparent.

Agent fongicide : I.P.B.C.

Extrait sec : 39 - 43% en poids (± 1).

Point éclair : 62°C.

Densité : 0.9g/ml à 20°C.

pH : Neutre.

Viscosité : 1'40" à 20°C. Coupe ISO N°4.

Solvant : White-Spirit.

Valeur COV : 399g/l max.

Valeur limite en UE pour ce produit : 400g/l (2010).

Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs.

Bien refermer les conteneurs après usage.

Conditionnement : En bidons de 1L - 5Litres.

MISE EN OEUVRE

Tous les bois devront être traités avec nos produits de préservation des bois en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

En préventif : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

En curatif : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

Utiliser un système teinté pour protéger le bois contre les UV.

Appliquer sur bois secs, finis d'usinage, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière ou de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1).

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Sur bois neufs : ponçage, brossage, dépolissage.

Sur bois anciens (revêtement dégradé, champignon) : ponçage, décapage, grattage, brossage, dépolissage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois anciens lasurés (revêtement non dégradé, système d'entretien) : égrenage, brossage, dépolissage.

L'humidité des bois avant l'application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% sont nécessaires pour un séchage optimal.

PREPARATION DES BOIS DIFFICILES

Les systèmes HELIOTAN conseillés sont tous hors Incolore et Chêne Clair.

Avant l'application de la 1^{ère} couche, consulter le Service Technique.

Essences à constituants gras : Niangon, Teck, Sipo...

Effectuer un dégraissage à l'acétone ou au solvant cellulosique.

1 couche d'HELIOTAN BGI + 2 couches d'HELIOTAN BGS.

Essences dures, acides : Chêne, Châtaignier...

1 couche d'HELIOTAN BGI + 2 couches d'HELIOTAN BGS.

HELIOTAN BGI

PREPARATION DES BOIS DIFFICILES SUITE

Essences poreuses, acides : Western Red Cédar...

2 couches d'HELIOTAN BGI + 2 couches d'HELIOTAN BGS.

Essences contenant des anti-oxydants : Iroko, Padouk, Teck...

1 couche de d'HELIOTAN INA diluée à hauteur de 10% d'eau + 2 couches d'HELIOTAN LNA sans dilution.

Essences fortement acides, résineuses : Sapin, Epicéa, Mélèze, Pin Maritime, Pin Sylvestre, Pin d'orégon...

Nettoyage au solvant cellulosique ou raclage en cas de coulures de résine.

1 couche d'HELIOTAN BGI + 2 couches d'HELIOTAN BGS.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions (W. Red Cedar, Epicéa, Douglas...).

La présence d'antioxydants dans certains bois peut empêcher le séchage du produit (Iroko, Teck...).

La présence de corps gras de certains bois peut altérer les durabilités des systèmes (Teck, Sipo, Niangon...).

Le taux de résines de certains bois peut altérer les durabilités (Epicéa, Mélèze, Pin, Sapin...).

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau.

Pistolet « Air Less » : Sans dilution.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : White-Spirit.

Bien brasser le produit avant l'emploi.

L'épaisseur de la couche appliquée est d'environ 100 à 125 µm humide selon la viscosité du produit.

Appliquer dans le sens du veinage du bois en croisant les passages et en égalisant.

Entre les couches : Egrenage à l'abrasif 220-240.

Dilution : (consulter notre Service Technique).

SYSTEME HELIOTAN 1 :

3 couches d'HELIOTAN BGI (hors incolore et chêne clair) à raison de 180g/m² environ.

Entretien : La périodicité d'entretien dépend de la teinte et de l'exposition des menuiseries. Il doit être effectué avant toute altération du produit.

1 couche d'HELIOTAN BGI (hors incolore et chêne clair) à raison de 40g/m² environ.

SYSTEME HELIOTAN 2 :

1 couche d'HELIOTAN BGI (hors incolore et chêne clair) à raison de 60g/m² environ.

2 couches d'HELIOTAN BGS (hors incolore et chêne clair) à raison de 120g/m² environ.

Entretien : La périodicité d'entretien dépend de la teinte et de l'exposition des menuiseries. Il doit être effectué avant toute altération du produit.

1 couche d'HELIOTAN BGS (hors incolore et chêne clair) à raison de 40g/m² environ.

DURABILITE (suivant les clauses de notre contrat de garantie).

Système HELIOTAN 1 : Durabilité 3 ans (couche d'entretien au bout de 2 ans).

Système HELIOTAN 2 : Durabilité 6 ans (couche d'entretien au bout de 4 ans).

Recommandations et restrictions d'usages :

La durée du système peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application sur bois humides.
- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.
- absence de traitement fongicide/insecticide.
- exposition Sud-est, Sud-ouest.
- application sur surfaces horizontales ou faisant un angle < 45°.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- certaines essence de bois nécessitant des préparations particulières ou l'emploi de lasures spécifiques comme : les bois gras (Niangon, Teck, Sipo...), les bois acides et durs (Chêne, Western Red Cedar), les bois résineux (Mélèze...).
- mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur).
- application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.
- application de teintures incolore ou Chêne clair.

RENDEMENT

Variable selon : Le mode d'application - La porosité du bois - L'état de surface - L'essence - La structure -
Le sens de la coupe.

15 m² au litre par couche environ.

HELIOTAN BGI

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température (>10°C) - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie
La ventilation - Le mode d'application.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Hors poussière, manipulable : 6 heures environ.

Recouvrable : 12 heures environ.

Séchage intégral : 24 heures environ.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs que les temps annoncés au dessus.

CONSEILS PPG

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base de résines alkydes en phase solvant.

Eviter l'empilage des menuiseries avant leur séchage complet.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot utiliser la totalité du produit.

Après l'application d'un produit de traitement, il est nécessaire de respecter le temps de séchage du produit avant l'application de la finition.

Selon DTU 59.1 : « Les bois contenant des extraits colorés, peuvent les exsuder en provoquant des taches, surtout en façades très exposées à la pluie et malgré le produit d'impression ».

Selon le DTU 41-2 (NFP 65-210-1) revêtements extérieurs en bois, les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et les produits de finition doivent être assurées.

La norme N.F.P. 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

Utiliser un système teinté pour protéger le bois contre les UV.

L'incolore s'utilise uniquement pour éclaircir les autres teintés à raison de 25% maximum.

L'incolore peut rehausser la couleur naturelle de certains bois.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Ne pas appliquer sur les stations horizontales en contact avec le sol (de type terrasses, caillebotis...).

Sur lambris et bardages neufs, appliquer la première couche sur toutes les faces avant la pose (contre parements, tranche des panneaux...).

Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art peuvent dégrader les finitions prématurément.

Une couche d'entretien est conseillée en fonction de l'exposition, des bois, du grammage déposé et de l'état du système.

La notion d'entretien est liée au choix du système et doit être définie au préalable par le prescripteur.

En cas d'application sur bois collés avec des liants alcalins (colles phénoliques...) et exposés à l'humidité, un risque de migration de soude en surface peut entraîner des efflorescences blanchâtres au contact de la lasure. Ce risque concerne surtout certains contreplaqués utilisés à l'extérieur. Dans ce cas, il convient de nettoyer les surfaces à l'eau et à l'éponge, dès l'apparition des efflorescences.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Technique (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.

Se protéger la peau, les mains, le visage.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société PPG AC FRANCE. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.
Edition FEVRIER 2014 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

HELIOTAN BGI

PPG AC FRANCE

10 Rue Henri Sainte Claire Deville - 92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 57 61 00 00 - Télécopie : 01 57 61 06 10 - www.heliotan.fr



PPG Industries